**  **

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**TROPHÉES DE L’AGRICULTURE DU JURA**

**Jeudi 16 décembre 2021**

**JURAPARC - Lons-Le-Saunier**

**Dépôt des candidatures à retourner PAR RETOUR**

* **soit par courriel :**

lpragriculture39@leprogres.fr

* **soit par courrier :**

**LE PROGRES**

**Les Trophées de l’Agriculture du Jura**

**6 place Joubert, 01000 BOURG-EN-BRESSE**

**Date limite de dépôt des dossiers :** **3 novembre 2021**

***FORMAT WORD***

**Pour tout renseignement relatif à votre dépôt de candidature, je suis à écoute :**

**Emmanuelle HENRY-DAZY**

**Cheffe de Projet | LE PROGRES EVENEMENTS**

Tél : 04 74 32 83 51 | Port : 06 43 46 28 32
emmanuelle.henry@leprogres.fr | [http://www.leprogres.fr](http://www.leprogres.fr/)

   

 **Bourg-en-Bresse, le 18 octobre 2021**

**CHARTE DU JURY**

* Les lauréats sont désignés lors de la réunion du jury, qui se compose :
* Jean-Didier DERHY, Directeur des éditions de l’Ain et du Jura du (Président du jury)
* Un représentant par partenaire.
* Chaque partenaire dispose d’une voix pour les délibérations ;
* Le jury se réunit soit en présentiel dans les locaux du Progrès – Les dépêches (5 Rue Pasteur, 39000 Lons-le-Saunier) pour procéder à la désignation des lauréats des Trophées de l’agriculture de l’Ain, soit en distanciel via SKYPE
* Afin de préparer cette réunion dans les meilleures conditions possibles, chaque partenaire propose au moins un candidat ‘‘nominé’’ pour chacun des trophées et transmet ses propositions au Président du jury.
* Afin de garantir le libre choix du jury, le partenaire remettant un trophée ne participe pas au vote du jury sur ce même trophée.
* Le jury se déclare libre, indépendant et souverain
* Les membres du jury s’engagent à divulguer ni information concernant les délibérations, ni le nom des lauréats, avant la cérémonie
* Le jury veille à la parité du territoire.

 **Critères d’éligibilité**

* Les lauréats sont des personnes ou des groupements de personnes dont l’activité est essentiellement exercée dans le Jura.
* Dansla mesure du possible sont primées des personnes ou des regroupements de personnes n’ayant pas déjà reçu de nombreux prix : l’objectif étant de valoriser des « révélations » plutôt que des « valeurs sûres et confirmées » déjà fortement médiatisées.
* Les lauréats sont des exploitants agricoles, des groupements d’exploitants agricoles ou des associations à vocation agricole.
* Le jury s’interdit de décerner un trophée conjointement à deux lauréats qui seraient arrivés ex-aequo.
* La procédure : afin d’alimenter le buzz et d’élargir le choix du jury, un appel à candidature sera fait aux lecteurs du Progrès.
* Les lauréats sont désignés à la majorité des membres présents du jury.

**LISTE DES TROPHÉES 2021**

**Trophée de l’agriculture numérique et connectée**

Ce trophée récompensera la mise en œuvre de technologie(s) numérique(s) sur l’exploitation avec pour objectif d’accroitre la compétitivité, ou d’optimiser la qualité et la traçabilité des produits, ou d’améliorer la qualité de vie l’exploitant.

**Trophée de l’agriculture créatrice de valeur ajoutée**

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* qui aura développé ou orienté son activité de manière à créer ou capter de la valeur ajoutée ; grâce notamment à la réduction des intermédiaires, l’innovation technologique ou l’innovation sur le produit.

**Trophée de l’agriculture de proximité**

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* commercialisant des produits en circuits courts et de proximité, et favorisant le contact direct avec le consommateur.

**Trophée de l’agriculture créatrice d'emploi**

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* dont l’activité de production agricole, de son système d’exploitation génère de l’emploi directement ou indirectement.

**Trophée de l’agriculture performante et autonome**

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* qui favorise la complémentarité de ses ateliers pour gagner en autonomie et performance économique.

**Trophée de l’agriculture intergénérationnelle**

Ce trophée récompensera une exploitation familiale regroupant au moins 2 générations et dont les moteurs sont : transmissions des savoir-faire, projets de développement, qualité de vie, transmissibilité de l’exploitation.

**Trophée de l’agriculture au service de la gastronomie**

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* dont tout ou partie de la production participe à la valorisation des terroirs et à la qualité des tables gastronomiques du Jura.

 **Trophée de l’agriculture source d’énergie**

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* qui utilise les produits connexes à l’exploitation pour produire de l’énergie destinée à être autoconsommée ou utilisée à l’extérieur.

**Trophée de l’agriculture d’avenir**

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* installé(e) depuis moins de 5 ans et dont le projet d’installation dénote par son ambition peu commune, l’originalité de la filière et sa rentabilité.

**Trophée coup de cœur du jury**

Ce trophée récompensera un(e) exploitant(e) agricole\* dont la personnalité, la pluridisciplinarité ou l’engagement méritent, aux yeux du jury, un éclairage particulier.

*\*Exploitant agricole ou collectif d’agriculteurs*

**VOTRE CANDIDATURE**

**Indiquez-le(s) trophée(s) pour le(s)quel(s) vous vous portez candidat :**

*NB : Si vous ne parvenez pas à déterminer votre catégorie, vous pouvez laisser ce choix à l’appréciation du jury. Le jury se réserve d’ailleurs le droit de proposer toute évolution des catégories et tout rattachement d’un dossier à une autre catégorie que celle du dépôt de candidature.*

□ Trophée de l’agriculture numérique et connectée

□ Trophée de l’agriculture créatrice de valeur ajoutée

□ Trophée de l’agriculture de proximité

□ Trophée de l’agriculture créatrice d’emploi

□ Trophée de l’agriculture performante et autonome

□ Trophée de l’agriculture au service de la gastronomie

□ Trophée de l’agriculture intergénérationnelle

□ Trophée de l’agriculture d’avenir

□ Trophée coup de cœur du jury

|  |
| --- |
| **NOM et PRÉNOM du candidat :**  |
| **FONCTION :**  |
| **ou NOM de l’établissement se portant candidat :**  |
| **NOM et PRÉNOM du représentant :**  |
| **FONCTION :**  |
| **ADRESSE :**  |
| **🕾 :**  |
| **Courriel :**  |

**Suite de votre dossier de candidature 🢥**

**LES RAISONS DE VOTRE CANDIDATURE**(*expliquez en quelques lignes les raisons pour lesquelles vous, votre établissement ou votre concept pourrait être lauréat du Trophée souhaité).*

**DÉFINITION DU PROJET :**

**ORIGINALITÉ DU PROJET :**

Vous pouvez compléter ce dossier avec tout élément d’information qui vous paraît pertinent.